

Plateau technique

La transplantation cardiaque se déploie au CHU de La Réunion

Publié le 02/04/24 - 15h03



Cinq greffes de cœur ont déjà eu lieu et trois patients sont en attente. À La Réunion, le CHU a démarré fin 2023 une activité de greffe cardiaque. Un exploit technique et éthique pour ce petit territoire insulaire à 9 200 kilomètres de la métropole.

Un projet unique au monde sur un si petit territoire et à ce titre une véritable prouesse technique. Le CHU de La Réunion a officialisé le 29 mars le lancement depuis quelques mois dans ces murs d'une activité de greffe cardiaque. Cinq patients en ont d'ores et déjà bénéficié* et trois sont en attente dans une île où l'incidence des maladies cardiovasculaires s'avère trois fois supérieure à celle de la métropole, et cette tendance est en constante augmentation, rappellent le CHU, l'ARS et l'Agence de la biomédecine dans un communiqué commun. Les pathologies cardiovasculaires sont même la première cause de mortalité à La Réunion en raison de la forte prévalence du diabète et de l'insuffisance rénale.

Chaque année, "une trentaine de patients est éligible à une inscription sur la liste nationale d'attente de greffe cardiaque. Pourtant, une grande majorité, soit 80%, refuse de quitter l'île par crainte d'un séjour prolongé et des risques associés à un éventuel décès en métropole." En janvier 2021, le CHU réunionnais a obtenu l'aval des autorités sanitaires pour amorcer le projet. En août 2023, un exercice de simulation à grande échelle et en temps réel a été réalisé, dernière étape avant les premières transplantations cardiaques. Les Réunionnais peuvent donc désormais bénéficier d'une prise en charge sur place au cœur de l'océan Indien au lieu de partir pour de nombreux mois dans l'Hexagone (lire notre [article](#)).

Insularité oblige, "la greffe cardiaque demande à tous une vigilance particulière en termes de confidentialité et de secret professionnel. Il est donc crucial de faire appel à la discrétion de chacun pour garantir le succès de cette nouvelle activité, ainsi que la sérénité et la bonne prise en charge du receveur, des proches du donneur mais aussi de toutes les équipes concernées au sein du CHU." Cette préoccupation majeure qu'est le respect de l'anonymat en matière de don d'organe explique

d'ailleurs pourquoi l'établissement a décalé sa communication officielle autour des premières greffes. Donnée prometteuse : à ce jour, l'île a plus de donneurs que de receveurs.

** En 2023, 383 greffes cardiaques ont été réalisées en France.*

Thomas Quéguiner

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>